

# COLLOQUE

## Troubles du Comportement Alimentaire

Vers une approche plurielle  
de la prise en charge des troubles  
du comportement alimentaire

**Jeudi**  
**26**  
**MARS**  
**2020**

**Colloque du centre Référent TCA Auvergne**  
avec notamment les interventions de :



> Bruno Rocher, psychiatre au CHU de Nantes



Nicolas Sahuc, diététicien au CHU de Montpellier >



L'organisme de formation du CHU de Clermont-Ferrand

# PROGRAMME DU 26 MARS 2020

## PLÉNIÈRE

### 8h30 - 9h : accueil des participants

### 9h - 9h15 : Allocutions d'ouverture

- M. Le Directeur de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes (ou son.s.a représentante) - *sous réserve*
- Pr Etienne Merlin, Chef du pôle Femme et Enfant, CHU de Clermont-Ferrand, membre du Centre référent TCA Auvergne

**9h15 - 10h15 :** « TCA : l'organisation pluridisciplinaire du travail au service d'une prise en charge complexe »  
Dr Bruno Rocher, psychiatre, CHU de Nantes

**10h15 - 11h15 :** « Faire du neuf avec du vieux dans les soins TCA : prise en charge diététique »  
Nicolas Sahuc, diététicien, Centre TCA, CHU de Montpellier

### 11h15 - 11h30 : Pause

**11h30 - 12h30 :** « Métabolisme et niveau d'activité physique dans la maigreur constitutionnelle : quels intérêts pour sa prise en charge ? »  
Julien Verney Maître de conférence à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand et au laboratoire AME2P/CRNH Auvergne

### 12h30 - 13h30 : Déjeuner

## ATELIERS THÉMATIQUES

**13h30 - 15h30 : 1 atelier au choix** - à choisir lors de l'inscription - nombre de places limité par atelier

N°1/ Quelles nouvelles de la prise en charge psychologique des TCA chez l'adulte ?

**Sylvie Pires**

psychologue, CHU Clermont-Ferrand

N°2/ La prise en charge de l'enfant et de l'adolescent souffrant de TCA :

une prise en charge particulière  
**Dr Dominique Feneon**, pédopsychiatre  
Centre TCA Auvergne et **Pierre Dumont**,  
psychologue, CHU Clermont-Ferrand

N°3/ Le régime alimentaire des patients souffrants de TCA :  
quelles particularités ?

**Nicolas Sahuc**, diététicien Centre TCA, CHU  
Montpellier et **Sophie Dujardin**,  
diététicienne, Centre TCA Auvergne

N°4/ La gestion des comorbidités psychiatriques pour les patients souffrant de TCA : quelles priorités ?

**Bruno Rocher**, psychiatre CHU de Nantes, **Michèle Villemeyre Plane**, psychiatre, Centre TCA Auvergne  
et **Ludovic Samalin**, psychiatre, Centre expert  
Bipolaire, CHU Clermont-Ferrand

**15h30 - 16h :** Quelles réponses pour la prise en charge en Auvergne ?

Valentin Flaudias, coordinateur du Centre TCA Auvergne

**16h - 17h :** table ronde et échange avec la salle « Les difficultés et solutions de l'approche plurielle de la prise en charge des TCA »

Dr Bruno Rocher, Nicolas Sahuc, Dr Dominique Feneon, Dr Julie Kauffmann, psychiatre Centre TCA Auvergne

# INFORMATIONS PRATIQUES

## TARIFS



- > 90€/pers. pour une prise en charge par un établissement
- > 70€/pers. pour une prise en charge individuelle
- > 40€/pers. en tarif étudiant

## LIEU



### UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

28, place Henri Dunant  
63000 Clermont-Ferrand

# RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS AVANT LE 2 MARS 2020



### Centre de Formation des Professionnels de Santé

Tél. : 04 73 75 40 30

E-mail : [cfps@chu-clermontferrand.fr](mailto:cfps@chu-clermontferrand.fr)

Site web : <https://cfps.chu-clermontferrand.fr>



**EN LIGNE** : <https://cfps.chu-clermontferrand.fr> - rubrique actualités



**PAR COURRIEL** : [cfps@chu-clermontferrand.fr](mailto:cfps@chu-clermontferrand.fr)



**PAR COURRIER** : un bulletin par participant, à renvoyer à :  
CFPS/CHU, 58 rue Montalembert - 63000 Clermont-Ferrand

# CONDITIONS GÉNÉRALES

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail.

En cas d'annulation par l'établissement ou le participant moins de 10 jours ouvrés avant le colloque, le CFPS facturera 25% du coût et 100% du montant en cas d'annulation moins de 2 jours ouvrés avant.

### Pour une prise en charge par l'établissement :

Avant le début du colloque une convention sera envoyée au service formation accompagnée de la convocation à remettre à chaque agent (avec le détail des informations pratiques).

### Pour une prise en charge individuelle :

Avant le début du colloque, un contrat vous sera envoyé, accompagné de la convocation.

**Ne pas envoyer de règlement par chèque avec le bulletin d'inscription.  
A l'issue du colloque, la facture vous sera adressée.**

# BULLETIN D'INSCRIPTION - 26 MARS 2020

## TYPE DE PRISE EN CHARGE

- 90€/pers. pour une prise en charge par un établissement
- 70€/pers. pour une prise en charge individuelle
- 40€/pers. en tarif étudiant

## CHOIX DE L'ATELIER (classez de 1 à 4 par ordre de préférence)

- N°1/ Quelles nouvelles de la prise en charge psychologique des TCA chez l'adulte ?
- N°2/ La prise en charge de l'enfant et de l'adolescent souffrant de TCA : une prise en charge particulière
- N°3/ Le régime alimentaire des patients souffrants de TCA : quelles particularités ?
- N°4/ La gestion des comorbidités psychiatriques pour les patients souffrant de TCA : quelles priorités ?

## PARTICIPANT

M.  Mme  Nom : .....

Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Fonction : .....

Service : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

Tél : ..... *Date et signature du participant\*:*

## ÉTABLISSEMENT SI PRISE EN CHARGE NON INDIVIDUELLE

Public  Privé  n°SIRET\* : .....

Si public, code service : ..... N° d'engagement : .....

Désignation : .....

Adresse : .....

**Responsable de la formation :**

M.  Mme  Nom : .....

Tél : ..... Fax : .....

Courriel : .....

*Cachet de l'établissement, date et signature\*:*

\* La signature du présent bulletin vaut acceptation des conditions mentionnées au dos.